

COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 20 mai 2021 - Délibération n° 2021/05/08

Objet : Proposition de retrait de la délibération n°2021/03/07 relative à la proposition de signature d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage pour la réfection et l'entretien des passerelles de la Chassagne et du Montalescot

L'an deux mille vingt et un, le 20 mai, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'espace culturel Claude Chabrol, commune de Sardent, sur la convocation en date du 12 mai 2021, qui lui a été adressée par M. Le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : COTICHE Thierry – VELLEINE-DEMAY Corinne – DESLOGES Georges – BOUDEAU Philippe – PACAUD Patrick – SARTY Denis – SIMON-CHAUTEMPS Franck – ESCOUBEYROU Luc – SPRINGER Liliane – POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène - MALIVERT Jacques – SUCHAUD Michelle – GARGUEL Karine – BOSLE Alain – LAGRAVE Annick – GAUTIER Laurent – BENABDELMALEK Clément – MAGOUTIER Gérard – VALLAEYS Gaël – CLOCHON Bruno – DUBREUIL Raymond – PARAYRE Régis – DUGAY Jean-Pierre – FERRAND Marc – MEYER Christian – FOUCHET Céline – MOREAU Jean-Claude – BUSSIÈRE Jean-Claude – RABETEAU Raymond – ROYERE Joël – SALADIN Christine – BOURDEIX Dominique – LAROCHE Michel – POITOU-LE BIHAN Delphine – LAINE Joël – GRENOUILLET Jean-Yves – CALOMINE Alain – DERIEUX Nicolas – PAMIES Jean-Michel – CANFORA Carmine – NOURRISSÉAU Pierre-Marie – GAUDY Sylvain – PICOURET Michel – GAILLARD Thierry – AUGUSTYNIAK Jérôme – DUGUET Pierre – TRUFFINET Jean-Claude – CAILLAUD Monique – LAPORTE Martine.

Etaient excusés : RIGAUD Régis – FINI Alain – LEGROS Jean-Bernard – DAVID Robert – LAGRANGE Serge – BORD Jean-Jacques – LEHERICY Joseph – DEFEMME Catherine – PATAUD Annick.

Pouvoirs (considérant la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 permettant à un conseiller d'être porteur de 2 pouvoirs) :

1. M. RIGAUD donne pouvoir à Mme POUGET-CHAUVAT
2. M. FINI donne pouvoir à M. MALIVERT
3. M. LAGRANGE donne pouvoir à M. MAGOUTIER
4. Mme DEFEMME donne pouvoir à M. GAILLARD
5. M. LEHERICY donne pouvoir à M GAUDY

Suppléances : M. HAMONEAU Nicolas remplace M. BERTELOOT Dominique
M. PICOURET Michel remplace M. TROUSSET Patrick
M. TRUFFINET Jean-Claude remplace Mme PATAUD Annick

Secrétaire de séance : Mme POITOU-LE BIHAN Delphine

Scrutin ordinaire

Mme POITOU-LE BIHAN momentanément absente

En exercice	Présents	Votants			
64	48	53			
Pour	Contre	Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
53					

Vu la délibération n°2021/03/07 prise en séance du Conseil communautaire de la Chassagne et du Montalescot, relative à la proposition de signature d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage pour la réfection et l'entretien des passerelles de la Chassagne et du Montalescot.

Vu que cette délibération est considérée comme étant non conforme par les services de la Préfecture.

Vu que seule la Communauté de communes est compétente sur l'entretien des sentiers déclarés dans ses statuts comme étant d'intérêt communautaire et que cette compétence ne peut être partagée avec les communes membres.

Le Président propose au Conseil communautaire de retirer et annuler la délibération n°2021/03/07 relative à la proposition de signature d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage pour la réfection et l'entretien des passerelles de la Chassagne et du Montalescot.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Conseil communautaire :

- Demande le retrait de la délibération n°2021/03/07 relative à la proposition de signature d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage pour la réfection et l'entretien des passerelles de la Chassagne et du Montalescot.

Fait et délibéré les jour et mois et an susdits,
Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Sylvain GAUDY.

